



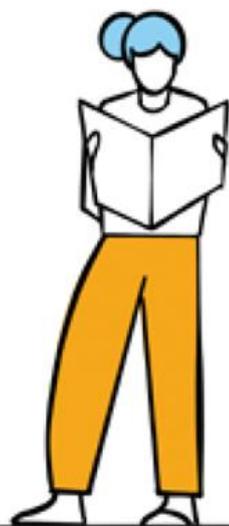
PROJET DE MODERNISATION DE LA CIMENTERIE D'AIRVAULT



CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

DU 1^{er} JUILLET AU 24 SEPTEMBRE 2021

BILAN DU MAITRE D'OUVRAGE



Ciments Calcia
HEIDELBERGCEMENT Group

SOMMAIRE

LE CONTEXTE	3
PARTIE 1 : L'ELABORATION DU DISPOSITIF DE CONCERTATION	4
L'ELABORATION CONJOINTE DU DISPOSITIF AVEC LES GARANTS	4
LES POINTS D'ATTENTION ET SPECIFICITES LIES A LA CRISE SANITAIRE	4
LE DISPOSITIF DE CONCERTATION	4
PARTIE 2 : LE DEPLOIEMENT DE LA CONCERTATION	7
LES ANNONCES LEGALES ET REGLEMENTAIRES.....	7
LA COMMUNICATION AVEC LES MEDIAS ET RESEAUX SOCIAUX.....	7
LES SUPPORTS D'INFORMATION	8
LES REUNIONS PUBLIQUES.....	11
LES ATELIERS THEMATIQUES.....	13
LES PERMANENCES.....	18
LE SITE INTERNET DE LA CONCERTATION DU PROJET « AIRVAULT 2025 »	19
LES REGISTRES DE CONTRIBUTION	21
LES AUTRES MODALITES DE CONTRIBUTION	21
PARTIE 3 LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ISSUS DES CONTRIBUTIONS	23
L'OPPORTUNITE DU PROJET	23
LES CARACTERISTIQUES DU PROJET	23
LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT	24
LES ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES	27

LE CONTEXTE

Depuis plus d'un siècle, la cimenterie Ciments Calcia d'Airvault produit et distribue du ciment pour le marché français et tout particulièrement pour l'ouest du territoire national.

Le projet a pour objet de faire de la cimenterie un outil industriel de dernière génération afin de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain : la diminution de l'empreinte carbone du process de fabrication, la décarbonation du produit ciment et la compétitivité de l'industrie cimentière française. Au regard de ses implications économiques, sociales et environnementales, le projet constitue un atout pour le territoire tout en s'inscrivant dans les politiques de transition environnementale.

Le projet de modernisation de la cimenterie d'Airvault, dénommé "Airvault 2025", relève du Code de l'environnement (articles L.121-A à L121-24 relatifs à la participation du public, à l'élaboration des plans, programmes et projets ayant une incidence sur l'environnement). Ciments Calcia s'inscrit dans une volonté dépassant les seuls enjeux règlementaires de conduire une concertation préalable. C'est pourquoi le maître d'ouvrage a saisi la CNDP en vue de réaliser une concertation préalable du public sous l'égide des garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public.

Le bilan ci-présent permet de retracer le dispositif de concertation mis en place entre le 1^{er} juillet et le 24 septembre 2021 et de revenir sur les principaux enseignements de cette période d'échanges et de contributions.

Du fait des évolutions envisagées sur les emprises foncières de Ciments Calcia, le projet fait également l'objet d'une Déclaration de projet emportant Mise en Compatibilité du Document d'Urbanisme (MECDU) de la commune d'Airvault. A ce titre, une concertation préalable a été menée entre le 12 avril et le 12 mai 2021 conformément au Code de l'Urbanisme (Article L.103-2) par la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet. Le bilan de cette concertation est également disponible.

PARTIE 1 : L'ELABORATION DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

L'ELABORATION CONJOINTE DU DISPOSITIF AVEC LES GARANTS

Le rôle du garant est de participer à l'élaboration du mode d'emploi de la concertation et de veiller à la bonne mise en œuvre de ses principes. Extérieur aux parties prenantes, le garant a vocation à créer un climat de confiance entre elles afin de faciliter le déroulement du processus de concertation. Il s'assure de l'objectivité des documents d'information et de communication produits par le maître d'ouvrage. Il peut être saisi de toute question ou demande portant sur la conduite de la concertation et la participation du public.

En pratique, un premier dispositif de concertation consolidé est présenté aux garants en parallèle de la mise en rédaction du dossier de concertation du projet, à destination du public. Dans une logique de co-production, le dossier de concertation et le dispositif opérationnel de concertation ont été définis conjointement avec le garant puis validé.

Les supports et actions de la concertation préalable ont fait l'objet d'échanges réguliers et d'un travail itératif tout au long de la procédure, avec une attention particulière quant aux principes d'accessibilité, de clarté et de lisibilité des informations mises à disposition du public.

LES POINTS D'ATTENTION ET SPECIFICITES LIES A LA CRISE SANITAIRE

Les porteurs de projet et garants de la concertation ont pensé et adapté le dispositif de concertation pour concilier les exigences gouvernementales liées au contexte sanitaire et le maintien d'un dispositif de concertation satisfaisant. Ainsi le recours au présentiel a été soumis à inscription et adapté avec d'autres outils distanciels (numériques, postaux ou encore téléphoniques) afin de proposer aux participants la possibilité de contribuer ou assister à une rencontre à distance.

Les règles et limitation en termes de jauge ayant été assouplies en cours de concertation, les formulaires d'inscriptions et dispositifs de visioconférence ont été conservés jusqu'à la fin du dispositif. Pour autant, toute personne se présentant pour assister à un événement sans s'être inscrite au préalable a été conviée à participer, dans le respect des gestes barrières.

LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

Entrant dans le champ d'application de l'évaluation environnementale, cette procédure est tenue de respecter les dispositions des Codes de l'Environnement et de l'Urbanisme relatives à la participation du public à l'élaboration des plans, programmes et projets ayant une incidence sur l'environnement. Une concertation préalable du public a donc été conduite **du 1^{er} juillet 2021 au 24 septembre 2021**.

La concertation préalable pose les objectifs suivants :

- informer sur le projet le plus largement possible et répondre à vos questions en créant un maximum d'échanges possible malgré le contexte actuel ;

- mettre à disposition un large panel d'outils pour recueillir les avis et les contributions pour nourrir le projet ;
- associer des temps d'échanges directs et des espaces de participation en continu pour faire vivre la concertation du public dans un contexte inédit.

Plusieurs actions et formats ont été proposés au public pour s'informer, échanger et transmettre leurs avis ou contributions.

Deux réunions publiques sont organisées à destination de l'ensemble des habitants et des usagers :

- Le lundi 5 juillet 2021 à 18h00 : Réunion publique de lancement
- Le mardi 21 septembre 2021 à 18h00 : Réunion publique de partage des premiers enseignements

Trois ateliers thématiques à destination des riverains directs et des acteurs locaux :

- L'atelier n°1 « Enjeux d'aménagement, sociétaux et économiques », le 12 juillet 2021 à 18h
- L'atelier n°2 « Enjeux environnementaux et suivi », le 2 septembre 2021
- L'atelier n°3 « Enjeux patrimoniaux et culturels », le 14 septembre 2021

Des concertations ciblées

- **Avec les acteurs institutionnels (élus, administrateurs) et associatifs du territoire**
Réunion dédiée de la Commission de Concertation et de Suivi de l'Environnement (CCSE) le 9 septembre 2021 ;
- **Avec les salariés de la cimenterie**
Réunions d'information et d'échanges en mai et juin 2021 et mise en place d'un point de concertation à l'usine (dossier de concertation et registre).

Des permanences d'informations et d'échanges :

Des permanences "mobiles" pour aller à la rencontre des habitants :

- sur le marché d'Airvault les samedis 3 et 10 juillet et samedi 28 août 2021 matin,
- sur le marché de Saint-Loup-Lamairé le dimanche 29 août 2021 matin.

Des permanences "publiques" en accès libre à la salle de CCAS d'Airvault (16 ter rue Emmanuelle Bonnet) :

- Mardi 6 juillet 2021
- Mardi 13 juillet 2021
- Vendredi 3 septembre 2021
- Mercredi 22 septembre 2021

Des permanences téléphoniques :

- Elle s'est tenue tous les mardis de 16h30 à 18h30 au 06 50 64 64 08.

Des visites de la cimenterie

Des visites guidées de l'usine ont été proposées pour découvrir le site de la cimenterie et comprendre les évolutions envisagées :

- Mercredi 8 septembre 2021
- Samedi 11 septembre 2021

Des modalités de transmission de questions, avis et contributions

Les registres de contribution :

- la version numérique sur le site de la concertation : www.concertation-airvault2025.fr
- la version papier mise à disposition au siège de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet et les mairies de : Airvault, Saint-Loup-Lamairé, Louin, Aailles-Thouarsais, Assais-les Jumeaux, Boussais, Le Chillou, Irais, Maisontiers, Viennay, Amailloux
- 2 versions à la cimenterie

Le courrier :

- par courrier électronique à l'adresse mail dédiée au projet : contact@concertationairvault2025.fr
- par courrier en libre réponse (sans affranchissement) à l'adresse :
Cimenterie Ciments Calcia
Libre réponse n°93569
79600 Airvault
- **Un site internet de la concertation préalable dédié au projet a été créé :**
www.concertation-airvault2025.fr

Par ailleurs, le site de la CCAVT a aussi mis en place un espace d'information sur le projet : informations autour du projet, documents à consulter, modalités de participation, comptes rendus, vidéos des réunions, ...

D'autre part, afin d'informer et de mobiliser le grand public dans un périmètre le plus large possible divers **supports de communication** ont été déployés : insertions Presse, affiche, flyer, réseaux sociaux, site internet et relais sur les plateformes autres et réseaux sociaux.

PARTIE 2 : LE DEPLOIEMENT DE LA CONCERTATION

LES ANNONCES LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Préalablement à l'ouverture de la phase de concertation, le Code de l'Environnement pose un cadre d'information réglementaire : « quinze jours avant le début de la concertation, le public est informé des modalités et de la durée de la concertation par voie dématérialisée et par voie d'affichage sur le ou les lieux concernés par la concertation » (Article L121-16).

Une campagne d'affichage a été effectuée le 15 juin 2021.

13 affichages réglementaires :

- 1 affichages au siège de la Communauté de commune Airvaudais-Val du Thouet, le 15 juin 2021
- 11 affichages dans les mairies de : Airvault, Saint-Loup-Lamairé, Louin, Availles-Thouarsais, Assais-les Jumeaux, Boussais, Le Chillou, Irais, Maisontiers, Viennay, Amailloux, le 15 juin 2021
- 1 à l'usine d'Airvault à la même date.

Pour compléter cet affichage réglementaire, une série d'annonces légales a été publiée sur le territoire du projet dans le journal national Les Echos et dans deux journaux locaux : La Nouvelle République et Le Courrier de l'Ouest, dans l'édition des Deux-Sèvres pour le 15 juin 2021 (15 jours avant le lancement de la concertation).

Au total, 3 annonces légales ont été publiées :

- 1 parution dans le journal national Les Échos
- 1 parution dans le journal La Nouvelle république, édition Deux-Sèvres
- 1 parution dans le journal Courrier de l'Ouest, édition Deux-Sèvres

LA COMMUNICATION AVEC LES MEDIAS ET RESEAUX SOCIAUX

Dans les médias

2 espaces presse ont été achetés dans La Nouvelle République et le Courrier de l'Ouest, édition des Deux-Sèvres pour mobiliser à l'occasion des différentes rencontres à venir comme les réunions publiques et les ateliers.

Ces encarts presse ont été publiés en date :

- Du 15 juin 2021 pour informer de la réunion de lancement et des modalités de la concertation de l'été ;
- Du 23 août pour informer des modalités de la concertation de la rentrée et de la réunion de clôture.

Une interview radio des garants Emmanuelle Crépeau et Claude Renou a eu lieu sur Radio Val d'Or. Cette entrevue a été diffusée le mardi 29 juin pour évoquer la concertation préalable du projet de modernisation de la cimenterie d'Airvault.

Bruno MANIVET et Olivier FOUILLET ont chacun également été interviewés sur le sujet par la Radio Val-d'Or en juillet 2021.

D'autres interviews sur radio Val d'Or ont été accordés notamment par Emmanuel Rambault (secrétaire du CSE de la cimenterie d'Airvault) et sur France 3 le 23 septembre 2021.

Par ailleurs, la CNDP a émis un communiqué de presse le 16 avril 2021 afin d'apporter des précisions sur la concertation autour de la procédure d'urbanisme en cours et de la concertation préalable au projet de modernisation de la cimenterie. Un communiqué de presse a également été publié le mercredi 23 juin concernant le lancement de la concertation préalable du public pour le projet de modernisation de la cimenterie d'Airvault.

Sur les réseaux sociaux

Pour toucher le maximum de personnes possible, des posts sur les réseaux sociaux de la Communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet et de la mairie d'Airvault (Facebook) ont été diffusés le 28 et 19 juin mais aussi le 2 juillet. Ces publications avaient pour but de relayer l'information concernant le lancement de la concertation préalable et les modalités de rencontre qui la composent. Chacun des posts intégrait le lien du site de la concertation pour permettre à chacun d'accéder à plus de détails.

LES SUPPORTS D'INFORMATION

La première phase de la concertation préalable avait pour objectif l'information et la sensibilisation de tous les publics. Outre les réunions publiques et les permanences, un certain nombre d'outils ont été créés en ce sens.

Le dossier de concertation

Fruit d'un travail de vulgarisation et de pédagogie le dossier de concertation élaboré est destiné aux acteurs et représentants du territoire, aux habitants et usagers de la zone du projet. Le document se veut accessible et attractif par son niveau de langage. 40 exemplaires du dossier de concertation ont été imprimés.

Une diffusion papier du dossier de concertation en format A4 Recto/Verso (livret - agrafe à l'intérieur au centre) a été effectuée :

- 1 exemplaire a été distribué à la Communauté de Commune Airvaudais-Val du Thouet le 25 juin 2021,
- 1 exemplaire a été distribué à toutes les mairies suivantes : Airvault, Saint-Loup-Lamairé, Louin, Availles-Thouarsais, Assais-les Jumeaux, Boussais, Le Chillou, Irais, Maisontiers, Viennay, Amailloux, le 25 juin 2021,

- 1 exemplaire a aussi été distribué aux mairies de : Marnes, Saint-Généroux, Plaine-et-Vallées (mairie déléguée de Saint-Jouin-De-Marnes).
- 1 exemplaire a été mis à disposition à l'usine Ciments Calcia d'Airvault ;
- 2 exemplaires ont été utilisés lors des deux permanences mobiles sur les marchés et les permanences publiques à la salle du CCAS d'Airvault.

Une annexe du dossier de concertation a été réalisée et joint à chaque dossier lors des envois. Il s'agissait de :

- La délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet du 13 janvier 2021
- Le bilan de la concertation sur la MECDU (mise en compatibilité du document d'urbanisme)

La plaquette synthèse

Des plaquettes ont été réalisées pour synthétiser le dossier de concertation et mettre en évidence les éléments clés du projet de modernisation de la cimenterie.

Une diffusion papier des plaquettes en format Recto/Verso (6 volets - 5 plis accordéon – impression en 1 500 exemplaires) a été effectuée :

- 20 exemplaires ont été distribués à la Communauté de Commune Airvaudais-Val du Thouet le 25 juin 2021,
- 20 exemplaires ont été distribués à chacune des mairies suivantes : Airvault, Saint-Loup-Lamairé, Louin, Availles-Thouarsais, Assais-les Jumeaux, Boussais, Le Chillou, Irais, Maisontiers, Viennay, Amailloux, le 25 juin 2021,
- 20 exemplaires à l'usine ;
- 10 exemplaires ont aussi été distribués aux mairies de : Marnes, Saint-Généroux, Plaine-et-Vallées (mairie déléguée de Saint-Jouin-Des-Marnes).
- 50 plaquettes supplémentaires ont été utilisées pour les permanences mobiles et publiques ;
- 20 plaquettes ont aussi été mis à disposition au centre socio-culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet à Airvault.

Le Flyer

Présentant le calendrier des rencontres de la concertation préalable, les flyers ont été réalisés pour sensibiliser les acteurs du territoire du projet. Ils ont aussi été diffusés sur le site internet du projet comme tous les autres documents liés à la concertation. 2 500 exemplaires ont été imprimés.

Il a été diffusé :

- 100 exemplaires ont été distribués à la Communauté de Communes et les mairies de : Airvault, Saint-Loup-Lamairé, Louin, Availles-Thouarsais, Assais-les Jumeaux, Boussais, Le Chillou, Irais, Maisontiers, Viennay, Amailloux.

- 30 exemplaires ont aussi été distribués aux mairies de : Marnes, Saint-Généroux, Plaine-et-Vallées (mairie déléguée de Saint-Jouin-Des-Marnes).
- 100 exemplaires à l'usine ;
- 150 pour les permanences ;
- 50 flyers ont aussi été mis à disposition au centre socio-culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet à Airvault.

L'affiche

Un total de 250 affiches pour annoncer la tenue de la concertation préalable a été imprimé et diffusé :

- 15 exemplaires ont été distribués à la CC et les mairies de : Airvault, Saint-Loup-Lamairé, Louin, Aailles-Thouarsais, Assais-les Jumeaux, Boussais, Le Chillou, Irais, Maisontiers, Viennay, Amailloux.
- 2 exemplaires ont aussi été distribués aux mairies de : Marnes, Saint-Généroux, Plaine-et-Vallées (mairie déléguée de Saint-Jouin-Des-Marnes).
- 15 exemplaires à l'usine ;
- 1 affiche a été mise en place pour les permanences de la CCAVT ;
- 2 affiches ont aussi été mis à disposition au centre socio-culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet à Airvault.

Les kakémonos

Afin d'exposer les éléments clés du projet plusieurs kakémonos ont été réalisés. Il a notamment été question de présenter : la cimenterie d'Airvault, la concertation préalable du public et ses objectifs, le porteur de projet, la stratégie de décarbonation, les combustibles alternatifs, le process, les enjeux...

10 panneaux d'exposition ont été réalisés pour être utilisés pendant les différentes rencontres comme supports de présentation :

- 7 kakémonos en 85/200 cm :
 - La cimenterie d'Airvault
 - La concertation préalable du public
 - Le porteur de projet
 - La stratégie de décarbonation
 - La cimenterie d'Airvault dans l'économie circulaire
 - Les combustibles alternatifs
 - Les combustibles solides de récupération
- 3 kakémonos en 150/200 cm :
 - Les enjeux du projet
 - Airvault process 2025
 - Au cœur de l'usine de demain

LES REUNIONS PUBLIQUES

Au regard du contexte sanitaire Ciments Calcia a adapté l'organisation des réunions publiques.

La réunion publique de lancement du 5 juillet 2021

Celle-ci s'est déroulée en présentiel dans la salle du Domaine de Soulièvres, à Airvault, en tenant compte des mesures sanitaires (distanciation sociale, port du masque...) et en simultanée en visioconférence sur Teams.

La réunion publique a été organisée le lundi 5 juillet 2021 de 18h00 à 19h30.

Pour favoriser la participation de tous, les participants en ligne pouvaient également contribuer et poser des questions via le fil de discussion.

Cette première rencontre a été enregistrée et mise à disposition sur la plateforme participative dédiée à la concertation du projet « Airvault 2025 ».

Les objectifs :

- Partager les modalités d'information et de participation à la concertation
- Présenter le projet et ses composantes
- Apporter des compléments d'information et répondre aux questions

Le déroulé de la réunion autour de plusieurs séquences :

- Mot d'accueil et de bienvenue de la part d'Olivier FOUILLET avant de présenter les garants leur fonction, la CNDP, définir ce qu'est la concertation préalable, le dispositif de concertation et ses modalités
- Le site actuel et les nouveaux besoins
- 1^{er} temps d'échange avec la salle
- La présentation du projet « Airvault 2025 » et les enjeux qui en découlent
- 2^{ème} temps de questions-réponses
- Conclusion

Nombre de participants : **19** participants et personne de connecté en visioconférence.
Nombre de vues de la vidéo sur le site internet : **18** vues



La réunion publique de restitution des principaux enseignements du 21 septembre 2021

La réunion publique de restitution a été organisée en présentielle à la salle du Domaine de Soulièvres, à Airvault, en tenant compte des mesures sanitaires (distanciation sociale, port du masque...) et en simultanée en visioconférence sur la plateforme Teams.

Les objectifs de la réunion publique de partage des premiers enseignements :

- Rappeler les modalités d'information et de participation à la concertation
- Dresser un premier bilan de la participation
- Présenter les premiers enseignements issus de la concertation préalable
- Apporter des compléments d'information et répondre aux questions

Le déroulé de la réunion autour de plusieurs séquences :

- La concertation préalable et les garants
- Retours sur la concertation préalable
- 1^{er} temps d'échange avec la salle
- Les principaux enseignements de la concertation
- 2^{ème} temps d'échange avec la salle
- Conclusion

Nombre de participants : **26 participants** étaient présents à la réunion publique et 3 personnes y ont assisté en visioconférence via la plateforme Teams.

Nombre de vues de la vidéo : 6 vues



LES ATELIERS THEMATIQUES

Trois ateliers thématiques ont été proposés pour approfondir plusieurs thèmes associés au projet et en lien avec le territoire. Au regard du contexte sanitaire et pour une meilleure organisation, les modalités de participation aux ateliers ont été pensées pour permettre à tous de participer, et ce, même à distance. Ils ont été organisés au Domaine de Soulièvres, sur la commune d’Airvault, et animés simultanément en visioconférence sur la plateforme Teams :

- **Atelier n°1 : “Enjeux d’aménagement, sociétaux et économiques”**
le lundi 12 juillet 2021 de 18h à 19h30 à la salle des fêtes de Borcq-sur-Airvault
- **Atelier n°2 : “Enjeux environnementaux et suivi”**
le jeudi 2 septembre 2021 de 18h à 19h30 au Domaine de Soulièvres
- **Atelier n°3 : “Enjeux patrimoniaux et culturels”**
le mardi 14 septembre à 18h à 19h30 au Domaine de Soulièvres

Pour y participer, un formulaire d’inscription était disponible sur le site internet de la concertation, sur la page agenda de chaque rencontre.

L’inscription aux ateliers était obligatoire pour obtenir un lien de connexion à la plateforme et ainsi pouvoir participer aux échanges. Le lien était transmis en amont de l’évènement. Pour ceux qui le souhaitaient, il était aussi possible de s’inscrire à ces rencontres par téléphone au 05 24 44 89 31.

Pour permettre à chacun de revivre ces rencontres, les ateliers ont été enregistrés et mis à disposition sur la plateforme en ligne ainsi que les comptes rendus.

Atelier n°1 : « Enjeux d’aménagement, sociétaux et économiques »

L’atelier a été organisé le 12 juillet 2021 à 18h.

Des intervenants extérieurs ont été associés :

- Alain GIRAULT, Directeur général des services du SMITED 79
- Philippe LAPART, Directeur région Atlantique Méditerranée, TRATEL

Les objectifs assignés à l’atelier :

- Questionner globalement l’opportunité du projet
- Présenter les enjeux globaux et locaux du groupe (stratégie de décarbonation et ancrage territorial)
- Partager et échanger les enjeux pour le développement local et la place de la cimenterie comme acteur économique
- Présenter la phase chantier et recueillir les attentes

Le déroulé de l’atelier :

- Introduction
- Présentation des intervenants, du déroulé de l’atelier et contextualisation de la démarche de concertation préalable avec les garants
- Rappel des modalités pour s’informer et contribuer

- Les points clés du projet Airvaulx 2025
- Temps d'échanges – questions/réponses
- Présentation des enjeux de développement local
 - L'économie circulaire
 - La circulation routière
 - Temps d'échange commun
- Les enjeux liés à la phase chantier
 - La phase chantier
 - Temps d'échange commun
- Clôture
- Rappel des modalités de participation et rencontres à venir

Principaux thèmes évoqués lors des échanges :

Pendant ce temps d'échanges, les participants ont été invités à contribuer et se questionner sur les points de vigilance et les opportunités possibles (aujourd'hui et demain) sur la thématique de l'économie circulaire mais aussi celle des transports.

Les intervenants et les participants ont notamment échangé sur plusieurs sujets tels que l'emploi et sa pérennité, la formation, le transport et le ferroviaire, les salaires mais aussi la hauteur de la tour.

Nombre de participants : **7 personnes** ont été présentes à cette rencontre et une personne à distance.

Nombre de vues de la vidéo : **17 vues**



Atelier n°2 : « Enjeux environnementaux et suivi »

L'atelier a été organisé le 2 septembre 2021 à 18h.

Des intervenants extérieurs ont été associés :

- Isabelle BRUNET, Responsable NEODYME

Les objectifs assignés à l'atelier :

- Présenter/rappeler les points clés du projet
- Répondre à vos questions et recueillir vos remarques
- Approfondir certaines thématiques

Le déroulé de l'atelier :

- Mot d'accueil
- Présentation des intervenants, du déroulé de l'atelier et contextualisation de la démarche de concertation préalable avec les garants
- Rappel des modalités pour s'informer et contribuer
- Les points clés du projet Airvault 2025
- Temps d'échanges – questions/réponses
- Le volet environnemental du projet
 - Les enjeux et incidences environnementales du projet
 - Les modalités de suivi existantes par le Maître d'ouvrage
 - Temps d'échange commun
- L'aménagement et l'insertion paysagère
 - Les enjeux d'aménagement : la tour à cyclones
 - Temps d'échange commun
- Clôture
- Rappel des modalités de participation et rencontres à venir

Principaux thèmes évoqués lors des échanges :

Pendant le temps d'échanges, les participants ont été invités à échanger et poser leurs questions concernant l'impact paysager de la tour. Plusieurs sujets ont été abordés sur cette thématique comme :

- Le lieu de vie des participants
- Les cônes de visibilité de l'usine et la tour qui serait mise en place
- La problématique du bruit causé par les infrastructures en service de l'usine telles que le broyeur.
- Les possibilités pour diminuer l'impact visuel et sonore.
- Les caractéristiques visuelles de la tour à cyclones

Nombre de participants : 3 participants été présents.
Nombre de vues de la vidéo : 5 vues.



Atelier n°3 : « Enjeux patrimoniaux et culturels »

L'atelier a été organisé le 14 septembre 2021 à 18h.

Des intervenants extérieurs ont été associés :

- Gilles COSSON, Association « Les Cimentiers du Poitou »

- Sandrine NICOLET, Association « L'Homme et la Pierre »

Les objectifs assignés à l'atelier :

- Présenter/rappeler les points clés du projet
- Répondre à vos questions et recueillir vos remarques
- Approfondir les thématiques liées à la perception de l'usine, le rapport entre la cimenterie et les acteurs du territoire et l'histoire d'Airvaut

Le déroulé de l'atelier :

- Accueil des participants
- Présentation des intervenants, du déroulé de l'atelier et contextualisation de la démarche de concertation préalable avec les garants
- Rappel des modalités pour s'informer et contribuer
- Les points clés du projet Airvaut 2025
- Temps d'échanges – questions/réponses
- Les perceptions de l'usine
 - Temps d'échange commun
- L'usine et l'histoire d'Airvaut
 - Témoignages
- La cimenterie d'Airvaut et les acteurs du territoire
 - Temps d'échange commun
- Clôture
- Rappel des modalités de participation et rencontres à venir

Principaux thèmes évoqués lors des échanges :

Les intervenants invités pour l'occasion témoignent sur leurs structures respectives et les sujets qui leur sont propres concernant leur rapport à l'usine et l'histoire d'Airvaut. Les thèmes du lien social, de la pédagogie ou encore du patrimoine sont notamment abordés.

Les participants ont ensuite été invités à échanger et réfléchir sur les leviers qui permettront de recueillir la mémoire du site, notamment avec les acteurs du territoire, et la façon d'utiliser l'usine comme outil pour développer l'attractivité du territoire.

Nombre de participants : 8 participants étaient présents à l'atelier.
Nombre de vues de la vidéo : Personne n'a participé au live. A la suite d'un problème technique lors de l'enregistrement, la rediffusion de la vidéo n'a pas été possible.



L'atelier Commission de Concertation et de Suivi de l'Environnement

Une rencontre a été organisée par Ciments Calcia à l'attention de la commission de concertation et de suivi de l'environnement pour les informer sur le projet de modernisation de la cimenterie et les modalités liées à la concertation préalable. Cette rencontre n'a pas été ouverte au public.

Elle a rassemblé 15 participants qui étaient des acteurs institutionnels ou associatifs tels que les services de l'Etat, les élus, la chambre consulaire...

Les objectifs assignés à l'atelier :

- Présenter la concertation préalable et les garants
- Partager les modalités d'information et de participation à la concertation
- Présenter le projet et ses composantes
- Apporter des compléments d'information, répondre aux questions et récolter les contributions

Le déroulé de l'atelier :

- Introduction
- La concertation préalable sous l'égide de la CNDP : objectifs et modalités
- Les enjeux et biens fondés du projet
- Le projet « Airvault 2025 »
- Temps d'échanges (questions, remarques, et contributions)
- Clôture

Principaux thèmes évoqués lors des échanges :

Les participants ont échangé et plusieurs thèmes sont ressortis des interventions tels que la concertation préalable et les garants, l'usage des carrières, l'économie circulaire et le recyclage mais aussi les émissions de l'usine.

Des questions ont été posées sur l'extension de la durée d'exploitation de la carrière de Viennay et des précisions sur le projet de modernisation ont été demandés. Les intervenants présents ont directement pu y répondre.

Concertation ciblée avec les salariés de l'usine

En parallèle des modalités prévues pour la concertation préalable, une concertation ciblée a été mise en place avec les salariés de la cimenterie. Des réunions d'information et d'échanges en mai et juin 2021 ont été organisées. Un point de concertation à l'intérieur de l'usine a aussi été agencé afin que chacun puisse venir participer et contribuer.

LES PERMANENCES

Les permanences téléphoniques

Les permanences téléphoniques ont été organisées et tenues tous les mardis de 16h à 18h30 au 06 50 64 64 08 à partir du 1^{er} juillet au 24 septembre 2021.

Le jour et la plage horaire ont été définis pour favoriser la participation cependant aucune contribution n'a été recueillie par ce moyen.

Les permanences publiques d'information à la salle de la CCAVT

Un espace dédié a été ouvert pour permettre à tous de consulter les supports d'information et de participation sur le projet (dossier de concertation, panneaux exposition, registre de contributions) et rencontrer un membre de l'équipe projet pour répondre aux éventuelles questions. Ces permanences se sont tenues de 9h à 11h aux dates suivantes, dans la salle de CCAS d'Airvault (16 ter rue Emmanuelle Bonnet) :

- Mardi 6 juillet 2021
- Mardi 13 juillet 2021
- Vendredi 3 septembre 2021
- Mercredi 22 septembre 2021

Une personne est venue assister à la permanence du mercredi 22 septembre afin de recueillir de l'information sur le sujet et échanger avec l'équipe projet et les garants.

Les permanences mobiles sur les marchés

Des présences de l'équipe projet ont été organisées pour aller à la rencontre des habitants et les inviter à s'informer et participer à la concertation :

- Sur le marché d'Airvault les samedis 3, 10 juillet et 28 août au matin,
- Sur le marché de Saint-Loup le dimanche 29 août 2021 matin

Le lieu et la plage horaire ont été définis pour favoriser la rencontre avec les habitants et aller au devant des personnes éloignées de la concertation.

Lors de chaque permanence étaient présentés :

- Le dossier de la concertation :
- Le flyer retraçant les différents temps de rencontre du dispositif de concertation
- La plaquette du projet pour donner les éléments clés de la concertation et du projet de modernisation
- Un registre de contribution pour permettre aux personnes rencontrées de pouvoir déposer directement leur avis sur le projet.

Au total, **140 personnes** ont été rencontrées sur ces permanences.

Les personnes rencontrées ont notamment échangé et demandé des précisions sur le projet de modernisation de l'usine.



LES VISITES DE L'USINE

Des visites guidées de la cimenterie ont été organisées le mercredi 8 septembre et le samedi 11 septembre 2021.

L'objectif a été de permettre aux participants de découvrir et comprendre le processus de fabrication du ciment mais aussi les éléments du process qui seront modernisés grâce à une présentation du projet à l'étude.

La visite guidée a été organisée en deux parties :

- Un temps de présentation en salle
- Une visite guidée des infrastructures de l'usine

Un total de 60 personnes a participé à ces deux journées de visite.

- 22 participants lors du mercredi 8 septembre 2021
- 40 participants le samedi 11 septembre 2021

Principaux thèmes évoqués lors des échanges :

- La concertation préalable et les garants
- Les points clés du projet
- Le volet environnemental
- L'aménagement et l'insertion paysagère

LE SITE INTERNET DE LA CONCERTATION DU PROJET « AIRVAULT 2025 »

Ciments Calcia a créé un site dédié à la concertation autour du projet « Airvault 2025 » et mis en ligne le 15 juin 2021 : www.concertation-airvault2025.fr

L'adresse du site a été largement diffusée et fait l'objet de renvois systématiques notamment sur les supports d'information tels que l'affiche A3, le flyer, la plaquette et le dossier de concertation.

Il propose :

- Une information en continu et la plus exhaustive possible sur le projet et les dates de la concertation préalable
- Les modalités de la concertation et d'inscription aux temps d'échanges
- Les comptes-rendus et les rediffusions des réunions publiques et ateliers thématiques
- Un espace participatif sur lequel il est possible de déposer sa contribution sur un registre dématérialisé ou s'exprimer sur le sujet directement sur le forum en ligne.

Elle contenait plusieurs onglets pour hiérarchiser l'information et permettre une lecture plus intuitive :

- Sur la concertation (explications sur le fonctionnement du dispositif)
- Sur le projet (toutes les informations liées au projet)
- Sur les moyens de participer (agenda des rencontres...)
- Sur les différentes manières de contribuer (registre, forum...)
- Sur les formulaires de contact pour joindre le maître d'ouvrage ou les garants de la concertation

Le site internet contenait aussi un onglet « en savoir plus ». Ce dernier contenait tous les supports de documentation liés au projet mais aussi les supports de presse et audio le concernant.

La plateforme a été visitée 311 fois depuis sa mise en ligne et l'onglet « documentation » dans lequel il était possible de retrouver tous les documents en lien avec la concertation préalable a été consulté 142 fois. Ce dernier contenait plusieurs catégories pour guider la recherche de l'utilisateur :

- La concertation préalable
- Les comptes-rendus
- La Commission Nationale du Débat Public
- Ciments Calcia
- Le site d'Airvault

Dans la partie dédiée à la concertation préalable, il a été possible de retrouver :

- Le dossier de concertation
- L'annexe au dossier de concertation
- Le compte rendu du conseil communautaire Airvaudais-Val du Thouet
- L'affiche,
- Le Flyer
- La plaquette

Les comptes rendus des différentes rencontres tels que les réunions publiques et ateliers étaient disponibles dans l'onglet « Comptes-rendus ».

Par ailleurs, d'autres sites internet se sont fait relais du projet et des dates clés de la concertation notamment la Communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet et la mairie d'Airvault qui ont communiqué sur leurs plateformes internet respectives. Ces publications avaient pour but de relayer l'information concernant le lancement de la concertation

préalable et les modalités de rencontre qui la composent tout en ajoutant un lien vers le site de la participation.

LES REGISTRES DE CONTRIBUTION

La plateforme dématérialisée

Au 25 septembre 2021 à la suite de la clôture de la concertation préalable, **8 contributions** ont été recensées sur la plateforme du registre dématérialisé. Deux d'entre elles comportaient des pièces jointes.

Ces contributions étaient principalement sur les thématiques de :

- La mémoire
- L'usage du rail
- Le choix du site et la concertation
- La performance environnementale et économique du futur outil de production

(Une contribution peut être de plusieurs ordres).

Par ailleurs, un module de Foire Aux Questions (FAQ) a été mis en place afin d'apporter une réponse générale et visible par tous pour les questions les plus fréquemment posées. Afin d'inciter le public, des questions générales sur le projet et le dossier de concertation avaient été pré-déposées sur le module FAQ. Néanmoins, le projet n'ayant pas fait l'objet de question en dehors des échanges lors des ateliers participatifs, l'équipe projet n'a pas eu à formuler de réponse sur le module.

Les registres papiers

Des registres papiers ont été mis à disposition du public dans les différents lieux qui sont le siège de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet et les mairies de : Airvault, Saint-Loup-Lamairé, Louin, Availles-Thouarsais, Assais-les Jumeaux, Boussais, Le Chillou, Irais, Maisontiers, Viennay, Amailloux. De plus, deux registres ont été mis à disposition à la cimenterie.

L'un d'eux a notamment été utilisé lors des permanences mobiles sur les marchés afin que les personnes rencontrées puissent y apporter directement une contribution.

2 contributions ont été recensées sur les registres de contribution :

- La première contribution déposée lors de la permanence mobile du 10 juillet sur le marché d'Airvault portait sur un avis favorable au projet
- La deuxième contribution déposée sur le registre de l'usine remerciait la qualité des explications données lors de la visite de l'usine.

LES AUTRES MODALITES DE CONTRIBUTION

Deux relais étaient mis à disposition des participants :

- Une adresse mail disponible sur la page dédiée du site de la concertation préalable pour contacter directement le maître d'ouvrage ou les garants.
- Des courriers en libre-réponse.

Nombre de contributions recueillies :

- 1 sollicitation par voie numérique a été réceptionnée. Il était question de prendre contact avec les garants pour avoir un retour sur la concertation préalable.
- 0 par voie postale.

PARTIE 3 LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ISSUS DES CONTRIBUTIONS

Les ateliers ont donné lieu à des échanges riches et constructifs concernant :

- L'opportunité du projet
- Des précisions sur les caractéristiques du projet
- L'enjeu lié à l'environnement
- Les enjeux socio-économiques

L'OPPORTUNITE DU PROJET

Les enjeux liés à la production de ciment aujourd'hui ont été questionnés pendant les ateliers tout comme les choix du site d'Airvault.

Les enjeux de décarbonisation de la production aujourd'hui

Premièrement, Ciments Calcia s'est engagé à réduire son impact carbone et vise la neutralité carbone sur le cycle de vie du produit béton via la feuille de route du groupe à horizon 2050.

Pour atteindre cet objectif, cela passe par investissement de 400 millions d'euros sur le territoire français dont près de 300 millions d'euros (285) dédié à la modernisation de l'usine d'Airvault.

Les motivations dans le choix d'Airvault

Il est possible de résumer le choix du site d'Airvault a 3 raisons :

- L'implantation du site au sein d'un marché dynamique
- La présence de la ressource calcaire à proximité
- La présence d'atelier de broyage ciment

Un enjeu plus local est notamment celui de la logique de marché. En effet, l'usine d'Airvault est localisée au cœur du marché dynamique de l'Ouest (à la frontière des trois grandes régions de la Nouvelle-Aquitaine, du Centre-Val de Loire, et des Pays de la Loire).

La volonté est donc de pouvoir continuer à répondre aux demandes de ce marché et aux besoins de demain qu'il pourrait avoir.

Une contribution contre le projet de manière générale a été déposée. Mais celle-ci remet plus globalement en cause l'utilité d'augmenter la production de ciment en invitant à innover et à revenir à des techniques plus vertueuses pour la construction, moins gourmandes en énergie et moins polluantes.».

LES CARACTERISTIQUES DU PROJET

La nouvelle ligne de cuisson

Les participants ont notamment posé des questions concernant la construction de la nouvelle ligne de cuisson et son fonctionnement. Des précisions sur cette dernière ont été apportées depuis le concassage du calcaire jusqu'au stockage du produit semi-fini, le clinker.

La tour à cyclones

La caractéristique majeure du nouveau process à voie sèche pour l'usine d'Airvault est la tour à cyclones, de 135m de hauteur, dont le fonctionnement est précisé. Cette hauteur est due au process vertical qui la compose à base de 5 cyclones superposés. Ces derniers ont pour but de préchauffer la matière avant que sa cuisson soit terminée dans le four.

Cette dernière permettra notamment d'augmenter significativement l'utilisation de combustibles alternatifs en substitution de combustibles fossiles tels que le coke de pétrole ou le charbon, et ainsi de réduire l'empreinte carbone à la tonne de clinker.

Cette partie du process a été abordée à plusieurs reprises pendant les différentes rencontres. La tour à cyclones a été l'un des sujets sur lequel les participants ont le plus interrogé l'équipe projet.

Les usages du ciment produit

La modernisation des ateliers de broyage a aussi été abordé, avec notamment l'ajout de mélangeur pour gagner en flexibilité de production et s'adapter aux besoins du marché. L'objectif pour Ciments Calcia est de permettre de développer une stratégie de production de ciments bas carbone.

LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

Les dernières techniques disponibles dans ce domaine vont permettre de traiter les émissions sur 3 points majeurs et ainsi avoir une incidence forte sur la qualité de l'air telle que :

- Une réduction des émissions de CO₂ de 27% à la tonne de ciment produite
- Une diminution des émissions de SO₂ à la tonne de clinker grâce à la mise en place d'un laveur de gaz avant la cheminée
- Une diminution des émissions de NO_x à la tonne de clinker grâce à un système d'abattement particulièrement efficace sur les process voie sèche.

Une contribution demandait d'apporter plus de précisions et de détails sur la composition du chiffre carbone en indiquant notamment le niveau actuel des émissions carbone (en valeur absolue ou ramené à la tonne de ciment produite) en plus de la part de réduction prévue.

Ciments Calcia indique que les émissions de CO₂ pour la production de ciment est liée à la production de clinker (p. 17 du dossier de concertation) qui implique :

- la décarbonatation, réaction liée à la montée en température du calcaire qui se transforme en chaux et rejette une molécule de CO₂ ;
- la combustion pour l'apport thermique nécessaire au process.

En 2020, l'usine a émis 486 000 tonnes de CO₂. Aussi sur une base de production identique, notre projet permettrait une réduction annuelle de 131 220 tonnes.

La ressource en eau

Des économies d'eau pourront aussi être réalisées. En effet, l'usine fonctionne actuellement sur un principe de voie semi sèche et passera avec cette modernisation en voie sèche. L'eau actuellement utilisée pour la formation des granules sera donc économisée dans la nouvelle ligne de cuisson.

Le bruit

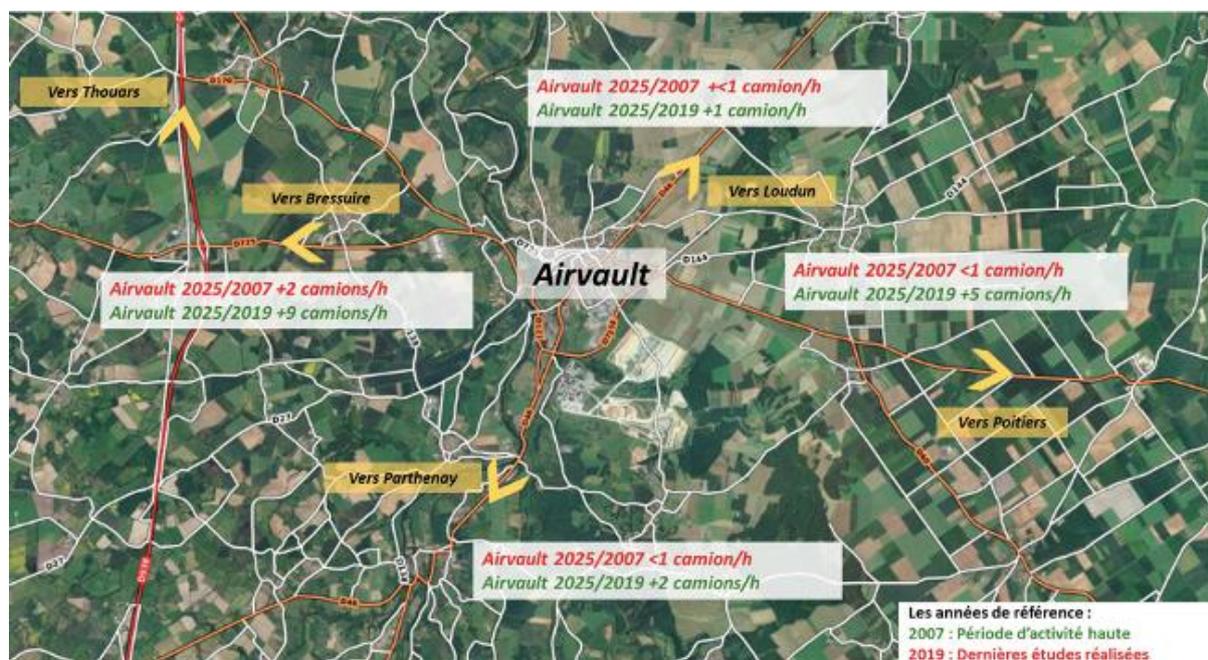
Par ailleurs, l'impact lié au bruit a été évoqué à plusieurs reprises pendant les ateliers. Une modélisation du bruit généré par la nouvelle ligne, complétée par les mesures de bruit sur les installations existantes qui resteront en utilisation, a permis d'identifier les zones les plus génératrices, tels que le broyeur à cru, et de prévoir des systèmes d'insonorisation adaptés.

Le transport

L'évaluation de l'impact généré par l'usine

Durant les échanges, la question des transports et notamment l'augmentation du nombre de camion sur les routes environnantes à l'usine a été posée à plusieurs reprises.

Une évaluation de l'impact sur le réseau routier par l'usine a été réalisé et permet de répondre à cette interrogation. En se basant sur la capacité de production du projet ainsi que les niveaux de vente de 2007 (les plus élevés des 20 dernières années) ainsi que ceux de 2019, l'impact transport a été étudié sur les principaux axes autour de l'usine. La carte ci-dessous montre la possibilité d'évolution du nombre de camion par heure et par axe de circulation.



Carte : Evolution moyenne du trafic routier entre 2007 (année de forte production), 2019 et la projection Airvault 2025 à pleine capacité de production

La réalisation d'études pour l'utilisation possible du fret

La réalisation d'études pour l'utilisation possible du fret a aussi été réalisée et ce moyen de transport a été une proposition des participants comme solution pour transporter le ciment.

Pour cela, l'opportunité ferroviaire et la réactivation de la voie ferrée à proximité de l'usine est actuellement à l'étude. Les participants ont déploré, lors des rencontres ou en commentaire, le fait que l'usine n'utilise pas le fret comme moyen de transport pour sa marchandise.

Cependant, la ligne ferroviaire St-Varent/ Parthenay n'est plus opérationnelle depuis le début des années 2000. Un projet postérieur à Airvault 2025 a été initié par la SNCF pour la réhabiliter et des études sont conduites. Parallèlement, comme évoqué lors du premier atelier, Ciments Calcia mène une étude pour évaluer la plus-value d'une remise en état de l'embranchement sur cette ligne de chemin de fer. Il s'agit notamment d'identifier l'intérêt de ce nouveau mode de transports pour répondre aux besoins des clients de l'usine.

Outre les investissements associés à la remise en état de l'embranchement, des travaux de grande ampleur seraient à considérer à l'intérieur même de l'usine pour pouvoir permettre l'utilisation de ce moyen de transport.

L'intégration paysagère de la tour à cyclones

L'intégration paysagère de la tour à cyclones a été l'un des thèmes abordés plus spécifiquement pendant les ateliers. Un atelier dédié a été réalisé dans lequel l'intégration paysagère de la tour a été discuté et des photomontages ont été diffusés à titre d'exemple.

Il a notamment été question pendant les échanges de :

- La visibilité de la tour sur le territoire
- Le traitement esthétique de la tour
- L'intégration de la tour sur le site

Les travaux

En parallèle des compléments sur les caractéristiques du projet, les travaux qui vont être engendrés ont aussi été une source de question de la part des participants. Il a notamment été demandé :

- **La durée prévisionnelle des travaux**

La totalité des travaux s'échelonnera sur une durée totale de plus de 2 ans et pourra employer jusqu'à 1200 personnes par jour sur le pic d'activité.

- **Les bénéfices que pourraient entraîner le chantier pour le territoire**

La création par le territoire et la transmission aux prestataires d'un document référençant toutes les offres d'hébergement, de restauration et de service aux différentes structures intervenant pendant la période de travaux a été évoqué.

- **L'impact que pourraient avoir les travaux sur les habitations riveraines**

L'utilisation de transports communs a été évoquée pour réduire le nombre de véhicules sur les routes à proximité du chantier.

LES ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES

Les conditions de travail

Le contenu et la cohérence des modernisations prévues par le projet ont aussi été interrogés par les membres du CSE au sein de leur contribution. Bien que suscitant une forte attente des salariés, il soulève l'idée que le projet aurait pu être plus ambitieux sur plusieurs domaines tels que l'accueil et le bien être des salariés ou encore d'enjeux environnementaux (production d'énergie sur site...).

Le plan de formation interne associé

Avec la mise en place des meilleures techniques et équipements des formations seront mises en place pour accompagner et permettre la montée en compétence du personnel sur ces métiers.

Les effets sur l'emploi : direct/indirect, recrutement, pérennisation ...

L'organisation et le schéma de production global de l'usine (de la carrière à la distribution du ciment) a pour but de pérenniser les emplois sur site. Pour autant, les filières d'emplois indirects et notamment celles du domaine de la valorisation des déchets connaîtront une évolution liée à l'augmentation importante de la part de combustibles alternatifs tels que les CSR dans le mix énergétique.

Une contribution a porté sur l'évolution du dispositif industriel en France du fait de cet investissement majeur et d'une éventuelle reconfiguration de celui-ci. Le principe de proximité avec nos marchés est un critère essentiel dans la traduction de notre compétitivité ; les investissements qui sont définis répondent au contexte et aux spécificités propres de chaque site.

L'impact sur les exploitations agricoles environnantes

Le projet se fait à proximité directe des lignes de cuisson et équipement en service. La totalité du projet de modernisation est réalisée sur la parcelle de l'usine de Ciments Calcia.

Le développement de liens entre l'usine et son lien avec le territoire, collecter la mémoire ouvrière (expo, musée ...)

Lors de l'atelier n°3 a été abordée l'idée d'organiser une collecte de la mémoire ouvrière pour permettre de mettre en valeur ce patrimoine et le conserver. Des contributions en ce sens ont été déposées sur la plateforme en ligne. Elles apportaient des éléments complémentaires à la suite de ce dernier atelier en proposant notamment des idées d'organisation pour mettre en avant cette mémoire comme la mise en place d'un projet pédagogique avec les scolaires ou collègues.

Un autre avis déposé par les membres du CSE soutient cette volonté et la complète en proposant un lieu pour accueillir cette mémoire : la zone des anciens fours à chaux.